

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

Nombres de membres :

En exercice : 15

Présents :13

Représentés :2

Qui ont pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 01/06/2026

Date de publication de la convocation :
02/06/2026

**de la commune de COGOLIN
Séance du lundi 8 juin 2026**

L'an deux mille vingt-six, le huit juin, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, s'est réuni à la **Bastide Pisan**, sous la présidence de Madame Isabelle FARNET RISSO, présidente.

PRESENTS :

Isabelle FARNET RISSO – Bernadette BOUCQUEY – Eric MOREAU-
Mohamed MERAKCHI – Bénédicte FRERET –Caroline BOROWIEC-
Colette NORTES- Marie.Josée LECOQ-PERROT- Stéphane PEYNE-
Aurore GIOVANNONI - Marie.Claude VITON- Laïs DURAND- Jean-
Yves JOSEPH-

POUVOIRS :

Michel MEDE à Bénédicte FRERET

Esmeralda PIERQUIN à Eric MOREAU

EXCUSEE :

SECRETAIRE de SEANCE : Valérie FRECHIN

Vu l'article R.123-19 du code de l'action sociale et des familles portant possibilité de créer une commission permanente au sein du Conseil d'Administration du CCAS,

Vu la délibération du conseil d'administration créant une commission permanente d'attribution des prêts d'honneur et des aides financières,

Vu le règlement intérieur du CCAS et notamment l'article 25 mentionnant la commission permanente des prêts d'honneur et des aides financières exceptionnelles,

Considérant que la Présidente de cette commission est la vice-présidente du CCAS, Madame Bernadette BOUCQUEY,

Considérant que cette commission permanente est composée d'un Président et de 4 administrateurs titulaires, et de 4 suppléants, choisis à parité parmi les administrateurs nommés par le Président et parmi les administrateurs élus au sein du Conseil Municipal.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres .

Les candidatures en qualité de membres représentants parmi les membres élus au Conseil Municipal sont les suivantes :

- Caroline BOROWIEC
- Eric MOREAU

Après vote, sont élus :

Caroline BOROWIEC (12 voix)

Eric MOREAU (12 voix)

Les candidatures en qualité de membres nommés sont les suivantes :

- Jean-Yves JOSEPH
- Marie-Josée LECOQ-PERROT

Après vote, sont élus :

Jean-Yves JOSEPH (12 voix)

Marie-Josée LECOQ-PERROT (12 voix)

Les candidatures en qualité de suppléants parmi les membres élus sont les suivants :

- Mohamed MERAKCHI
- Bénédicte FRERET

Après vote sont élus :

Mohamed MERAKCHI (12 voix)

Bénédicte FRERET (12 voix)

Les candidatures en qualité de suppléants parmi les membres nommés sont les suivants :

- Colette NORTES
- Marie-Claude VITON

Après vote, sont élus :

Colette NORTES (12 voix)

Marie-Claude VITON (12 voix)

La commission permanente d'attribution des prêts d'honneur et des aides financières est composée comme suit :

- Bernadette BOUCQUEY Vice-présidente du CCAS et présidente de la commission d'attribution des prêts d'honneur,
- 4 administrateurs :
Caroline BOROWIEC
Eric MOREAU
Jean-Yves JOSEPH
Marie-Josée LECOQ-PERROT
- 4 suppléants :
Mohamed MERAKCHI
Bénédicte FRERET
Colette NORTES
Marie-Claude VITON

Madame la présidente ou son représentant sont autorisés à effectuer toutes les formalités administratives, techniques ou financières, nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document utile à cet effet.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits à **L'UNANIMITE**.

La présidente
Pour le Maire
L'Adjoint délégué
Isabelle FARNET RISSO



La secrétaire
Valérie FRECHIN



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de 2 mois à compter de sa réception, par courrier ou en utilisant l'application « Télérecours Citoyens », accessible sur le site internet www.telerecours.fr